

Appel à manifestation d'intérêt

Ouverture d'un commerce multiservices sur la commune de Sarcey (69)

La Commune de Sarcey (1 000 habitants), Porte Sud du Beaujolais, recherche un porteur de projet pour créer un commerce de proximité, d'alimentation générale à vocation multiservices, afin de renforcer le lien social et de proposer des produits et services dont ont besoin les habitants.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour but d'identifier le projet qui pourrait s'implanter dans le local commercial identifié au n°61 de la rue Centrale à Sarcey.

CONTEXTE TERRITORIAL

A la suite de la cessation d'activité du dernier exploitant pour raisons personnelles 2022, la Commune a lancé un projet de réhabilitation de l'ensemble de l'immeuble, dont elle est propriétaire.

Ce projet répond à une volonté de redynamisation du centre-bourg en favorisant l'exploitation d'un commerce d'alimentation générale (épicerie, produits frais, boissons...) à vocation multiservices.

Ainsi, courant 2025, des travaux destinés à améliorer la fonctionnalité du local commercial vont être mis en œuvre : ouvertures, aménagement de l'espace intérieur, terrasse... La création d'une terrasse permettra de proposer d'autres services alimentaires (petite restauration, rôtissoire...) et non alimentaire (point relais...).

A ce titre, la Communauté de Communes souhaiterait contribuer au financement de ce projet ambitieux pour faciliter l'implantation de la future exploitation commerciale, très attendue par les consommateurs locaux.

LOCALISATION

Situé au 61 rue Centrale à Sarcey, sur la parcelle C566, le local commercial de 100m² devrait se présenter dans la configuration suivante :

- Une surface principale de vente de 60m²
- Une surface secondaire de vente de 18m²
- Des toilettes (PMR) de 5m²
- Une réserve de 17m²,
- Une terrasse de 48 m²,

La terrasse contribuera pleinement à l'activité du commerce. Le projet proposé devra s'inscrire dans le respect des règles d'un ERP de type M de catégorie 5.

Des partenaires de la collectivité pourront être consultés dans le processus de sélection des candidatures (liste non exhaustive) :

- CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- Association BGE
- Association RDI

FINANCEMENTS MOBILISABLES POUR CE PROJET

Plusieurs aides pourront soutenir le projet d'installation :

- Subvention régionale cofinancée par la CCPA pour l'aménagement du local

<https://www.auvergnepes.fr/aides/financer-linvestissement-de-mon-commerce-de-proximite>

- Prêt d'honneur et garantie bancaire RDI

<http://www.rdi.asso.fr/offres-de-services/pour-les-entreprises/solutions-financieres>

La capacité du candidat à mobiliser des aides publiques pour financer son projet sera prise en considération dans la sélection finale.

RÈGLEMENT

Candidats

Afin de s'assurer de la compatibilité de la candidature avec le local proposé, chaque candidat est invité à prendre rendez-vous avec la Commune de Sarcey afin de visiter le local avant le dépôt de sa candidature. Si le candidat souhaite s'installer dans un logement locatif à proximité du local commercial, il est recommandé de le mentionner dans sa candidature.

Par ailleurs, le candidat devra s'engager à s'inscrire dans une dynamique positive en participant activement aux animations municipales et associatives organisées dans la commune.

Modalités de sélection

Un comité de pilotage composé d'élus communaux étudiera les dossiers reçus selon une grille d'évaluation comprenant différents critères :

- Adéquation du projet avec les objectifs poursuivis
- Crédibilité du modèle économique : adéquation du plan de financement
- Capacité à mener le projet (moyens humains et matériels, connaissance du secteur et de ses problématiques et enjeux).

Seuls les dossiers complets (business plan finalisé) pourront être proposés au comité de pilotage, qui procédera à la sélection du candidat retenu. Dans le cas où aucun projet ne correspondrait aux critères de sélection, le comité de pilotage se réserve le droit de ne sélectionner aucun et de relancer, le cas échéant, un appel à candidature.

Calendrier

- Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : SEPTEMBRE 2024
- Date limite de dépôt des dossiers complets de manifestations d'intérêt : 31 MARS 2025
- Notification de la décision finale : MAI 2025

Pièces à fournir dans la candidature

- Présentation du demandeur
- Présentation du projet dans un document, comprenant, a minima :
 - Argumentaire sur le projet et moyens mis en œuvre
 - Éventuels partenaires liés au projet (franchise, groupement, coopérative...)
 - Business Plan (avec prise en compte des subventions dans le prévisionnel à 3 ans)
 - Calendrier prévisionnel de mise en œuvre
 - Tout document pouvant promouvoir le projet du candidat

Personnes à contacter

Commune de Sarcey

Monsieur le Maire Olivier LAROCHE
04.74.26.86.55 / accueil@sarcey-69.fr

Communauté de Communes Pays de L'Arbresle

- Développeur économique chargé de mission commerce :
Anthony MARTINEZ / 06 34 14 96 30 / anthony.martinez@paysdelarbresle.fr

